UCLouvain

PHYS2M4

2026 - 2027

Master [120] en enseignement section 4 : physique

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences de l'éducation et Enseignement**
Organisé par: **Faculté des sciences (SC)**
Sigle du programme: **PHYS2M4**

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Structure du programme 4
Programme 4
Programme détaillé par matière 4
Enseignements supplémentaires 8
Prérequis entre cours 9
Cours et acquis d'apprentissage du programme 9
Informations diverses 10
Conditions d'accès 10
Règles professionnelles particulières 12
Evaluation au cours de la formation 12

PHYS2M4 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en enseignement (section 4) est le titre pédagogique nécessaire pour avoir accès à la profession d'enseignant du secondaire supérieur. Il s'acquiert au terme d'une formation de 120 crédits. Cette formation est une formation de deuxième cycle obtenue après un diplôme de bachelier donnant accès à ce master en enseignement (section 4). L'orientation disciplinaire de ce master en enseignement (section 4) détermine les matières que l'on peut enseigner dans l'enseignement secondaire supérieur.

L'objectif de la formation du master en enseignement (section 4) est de dispenser à l'étudiant une formation initiale qui lui permette d'acquérir le socle de connaissances et de compétences indispensables pour démarrer efficacement dans le métier d'enseignant et pouvoir y évoluer positivement.

Votre profil

Vous :

- souhaitez enseigner votre discipline dans les trois dernières années de l'enseignement secondaire supérieur
- répondez aux conditions d'admission à ce programme

Votre futur job

Enseignant.e dans l'enseignement secondaire supérieur

Votre programme

Le programme repose sur :

- une pédagogie qui alterne cours magistraux, séminaires en petits groupes, conférences et stages de pratique professionnelle ;
- une approche-programme alliant étroitement et de façon complémentaire pratique et théorie ;
- une large place accordée aux stages dans l'enseignement secondaire supérieur avec un accompagnement des pratiques professionnelles tout au long de la formation
- une responsabilisation de l'étudiant.e dans l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être en lien avec la profession d'enseignant.e.

PHYS2M4 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Avec ses partenaires des hautes écoles associés à ce programme, l'intention de l'UCLouvain est de former des professionnels de l'enseignement à la fois instruits, créatifs, autonomes, prêts à travailler en équipe et engagés dans un projet démocratique pour l'École et pour la Société.

L'enseignant est appelé à jouer un rôle essentiel auprès de ses élèves, ainsi que le précise le Code de l'Enseignement du 3 mai 2019 :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

La formation initiale de l'enseignant s'appuie sur la maîtrise d'acquis préalables que l'étudiant.e aura à mobiliser et à développer à travers différentes activités de son master :

- les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
- une communication claire et correcte dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit ;
- un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels) ;
- des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
- une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde et à ses transformations ;
- le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel. Ces compétences se traduisent par les capacités suivantes :

1.1. agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

1.2. comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;

1.3. analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

1.3.1. s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

1.3.2. faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

1.4. maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel ;

2

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective. Ces compétences se traduisent par les capacités suivantes :

2.1. s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

2.2. identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

2.3. contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

3

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive. Ces compétences se traduisent par les capacités suivantes :

3.1. maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.2. maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.3. maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.4. prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

3.5. agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1. la conception et la mise en Œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

3.5.2. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.3. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

3.5.4. la conception et la mise en Œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

3.5.5. la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

3.6. maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

3.7. prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;

3.8. créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.9. gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

4

Les compétences du praticien réflexif. Ces compétences se traduisent par les capacités suivantes :

4.1. lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

4.2. mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en Œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

4.3. construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation diplômante « master en enseignement (section 4) » est organisée en référence au décret du 7 février 2019, modifié par le décret du 2 décembre 2021 relatif à la formation initiale des enseignant.e.s. en Fédération Wallonie-Bruxelles et au décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.

Le programme du master en enseignement (section 4), totalisant 120 crédits, est organisé en codiplomation entre l'Université et des Hautes Ecole. 80 crédits sont pris en charge par l'Université et 40 crédits par les Hautes Écoles. Il s'organise autour des plusieurs catégories de formation :

- disciplinaire
- didactique et pédagogique
- sciences humaines et sociales
- stages
- Recherche et intégration

PHYS2M4 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

En vertu de l'article 34 du décret du 7 février 2019, modifié par le décret du 22 décembre 2021, définissant la formation initiale des enseignants, un examen liminaire de maîtrise de la langue française devra être présenté par les étudiants inscrits en master en enseignement (section 4 et section 5). Cet examen obligatoire est généralement organisé le 3e mardi d'octobre. Le seuil de réussite de l'examen est fixé à 10/20. En cas d'échec, l'étudiant.e se verra ajouter à son PAE une UE de 5 crédits portant sur la maîtrise de la langue française. Il ne pourra en aucun cas être diplômé si cette UE n'est pas réussie.

Didactique et pédagogie (25 crédits)

Un cours parmi :

				Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LEISS2101	Pédagogie générale *Cours dispensé à LLN en horaire de jour*	Lara Hérinne	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits]	x	
LEISS2102	Pédagogie générale *Cours dispensé à LLN en horaire décalé*	Yaovi Ayivor	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits]	x	
MEISS2103	Pédagogie générale *Cours dispensé à Mons en horaire décalé*	Pierrick Renuart	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	
LEISS2107	Ecole et diversités	Tess Malcourant	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]		x
LSCI2360	Enseigner et apprendre les sciences du tronc commun	Matthieu Dontaine Nathalie Matthys	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits]	x	
LPHYS2320A	Didactique et épistémologie des sciences et de la physique - D2	Gabriel Dias de Carvalho Junior	FR [q1] [22.5h+7.5h] [3 Crédits]		x
LPHYS2320B	Didactique et épistémologie des sciences et de la physique - D3	Gabriel Dias de Carvalho Junior	FR [q2] [22.5h+7.5h] [3 Crédits]		x

Un cours parmi :

				Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LMAT2320C	Didactique et épistémologie des mathématiques - Partie A (questions générales) et stage d'écoute	Cécile Coyette (supplée Laure Ninove)	FR [q1] [22.5h+7.5h] [4 Crédits]		x
LCHM2320D	Didactique et épistémologie des sciences et de la chimie - D2 et D3	Marc de Wergifosse	FR [q1+q2] [20h+20h] [4 Crédits]		x
LBIO2320D	Didactique et épistémologie des sciences et de la biologie - D2 et D3	Myriam De Kesel	FR [q1+q2] [30h] [4 Crédits]		x

Sciences humaines et sociales (15 crédits)

Un cours parmi :

				Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
LEISS2201	Psychologie du développement et des apprentissages *Cours dispensé à LLN en horaire de jour*	Véronique Leroy (supplée Baptiste Barbot) Nathalie Roland Nathalie Roland (supplée Baptiste Barbot) Morgane Senden Morgane Senden (supplée Baptiste Barbot)	FR [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits]	x	
LEISS2202	Psychologie du développement et des apprentissages *Cours dispensé à LLN en horaire décalé*	Véronique Leroy Nathalie Roland Morgane Senden	FR [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits]	x	

Un cours parmi :

				Bloc annuel 1	2
LEISS2203	Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation *Cours dispensé à LLN en horaire de jour*	Branka Cattonar Vincent Dupriez	FR [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits]	x	
LEISS2204	Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation *Cours dispensé à LLN en horaire décalé*	Samir Barbana (supplée Vincent Dupriez) Branka Cattonar	FR [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits]	x	

Un cours parmi :

LEISS2205	Ethique de l'éducation, neutralité et citoyenneté *Cours dispensé à LLN en horaire de jour*	Hervé Pourtois	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits]	x	
LEISS2206	Ethique de l'éducation, neutralité et citoyenneté *Cours dispensé à LLN en horaire décalé*	John Pitseys	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits]	x	

Un cours parmi :

LEISS2104	Communication en contexte scolaire *Cours dispensé à LLN en horaire de jour*	Yaovi Ayivor Isabelle Bouchez Caroline Hanciaux Maxim Peeters Virginie Tricot Sophie Welvaert	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]	x	
LEISS2105	Communication en contexte scolaire *Cours dispensé à LLN en horaire décalé*	Lara Hérinne Jessy Ketels Laurence Martin	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]	x	
MEISS2106	Communication en contexte scolaire *Cours dispensé à Mons en horaire décalé*	Pierrick Renuart	FR [q1] [15h+15h] [5 Crédits]	x	

Stages (20 crédits)

LSCI2370	Stage d'observation en sciences du tronc commun (24h) et séminaire d'accompagnement		FR [q1] [15h] [5 Crédits]	x	
LPHYS2350	Stage long (125h) et séminaire d'accompagnement en physique et sciences	Sylvain Corrillon Gabriel Dias de Carvalho Junior (coord.) Florian Payen	FR [q1+q2] [45h+22.5h] [15 Crédits]		x

Formation disciplinaire (40 crédits)

20 à 40 crédits parmi :

LPHYS2102	Ionizing Radiation Detection and Nuclear Instrumentation	Eduardo Cortina Gil	EN [q1+q2] [26h+26h] [6 Crédits]	x	x
LPHYS2103	Analog electronics	Eduardo Cortina Gil	EN [q1] [22.5h+22.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2104	Data acquisition, digital electronics and microelectronics	Loïc Quertenmont (supplée Eduardo Cortina Gil)	EN [q1] [22.5h+22.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2112	Mathematical physics	Christian Walmsley Hagendorf	EN [q1] [30h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2113	Critical phenomena	Philippe Ruelle	EN [q1] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2122	Cosmology	Christophe Ringeval	EN [q1] [30h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2131	Fundamental interactions and elementary particles	Agni Bethani Agni Bethani (supplée Christophe Delaere) Céline Degrande	EN [q1] [52.5h+7.5h] [10 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2132	Quantum field theory 1	Céline Degrande Marco Drewes	EN [q1] [52.5h+7.5h] [10 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2141	Introduction to quantum optics	Matthieu Génévriez Xavier Urbain	EN [q1] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2143	Optics and lasers	Clément Lauzin	EN [q1] [22.5h+22.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2161	Internal geophysics of the Earth and planets	Jérémy Rekier	EN [q1] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x
LPHYS2162	Introduction to the physics of the climate system and its modelling	Hugues Goosse François Massonnet	EN [q1] [22.5h+22.5h] [5 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x

				Bloc annuel 1	2
⊠ LPHYS2163	Atmosphere and ocean : physics and dynamics	Thierry Fichefet François Massonnet	FR [q1] [52.5h+7.5h] [10 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x	x

O à 20 crédits parmi :

Ces UEs peuvent être suivies si elles n'ont pas été suivies durant le parcours antérieur.

⊠ LPHYS1214	Astronomie et géophysique	Gwenhaël de Wasseige Jérémy Rekier	FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]	x	x
⊠ LPHYS1322	Electromagnétisme 2	Céline Degrande	FR [q1] [37.5h+22.5h] [5 Crédits] *> English-friendly*	x	x
⊠ LPHYS2124	Relativité générale	Christophe Ringeval	FR [q1] [30h+22.5h] [5 Crédits] *> English-friendly*	x	x
⊠ LPHYS1342	Physique quantique 2	Christophe Ringeval	FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] *> English-friendly*	x	x
⊠ LPHYS1343	Physique statistique	Christian Walmsley Hagendorf	FR [q2] [45h+30h] [6 Crédits] *> English-friendly*	x	x
⊠ LPHYS1345	Physique de l'état solide	Eduardo Cortina Gil	FR [q2] [26h+26h] [5 Crédits] *> English-friendly*	x	x
⊠ LPHYS1347	Physique atomique et moléculaire	Matthieu Génévriez Clément Lauzin	FR [q2] [26h+26h] [5 Crédits]	x	x

O 0 à 10 crédits parmi :

⊠ LBIO1110	Le vivant : diversité et évolution	Patrick Dumont François Renoz	FR [q1] [30h+10h] [4 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1118	Économie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits]	x	x
⊠ LGEO1111	Planète Terre et société : perspectives de la géographie	Marie Scouvart (supplée Eric Lambin)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	x	x

O Recherche et intégration (20 crédits)

Les trois UE doivent obligatoirement être suivies la même année.

O LEISS2902	Initiation à la recherche en éducation *Cours dispensé à LLN en horaire de jour*	Stéphane Colognesi	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		x
O LSCI2350	Mémoire		FR [q1+q2] [] [15 Crédits]		x

O Séminaire d'accompagnement au choix

⊠ LSCI2351	Séminaire d'accompagnement du mémoire	Myriam De Kesel Gabriel Dias de Carvalho Junior Laure Ninove	FR [q1+q2] [22.5h+22.5h] [3 Crédits]		x
⊠ LEISS2903	Séminaire transversal d'accompagnement du mémoire - 1	Quentin Brouhier	FR [q1+q2] [22.5h+22.5h] [3 Crédits]		x
⊠ LEISS2904	Séminaire transversal d'accompagnement du mémoire - 2		FR [q1+q2] [22.5h+22.5h] [3 Crédits]		x

O Maîtrise de la langue française

Une épreuve liminaire de maîtrise de la langue française (EMLF) devra être présentée par les étudiants inscrits en master en enseignement (section 4 et section 5). Cet examen OBLIGATOIRE est généralement organisé le 3e mardi d'octobre. Le seuil de réussite de l'examen est fixé à 10/20. En cas d'échec, l'étudiant.e se verra ajouter à son PAE une UE de 5 crédits portant sur la maîtrise de la langue française. Il ne pourra en aucun cas être diplômé si cette UE n'est pas réussie. Inscription à l'épreuve liminaire via la plateforme de l'EMLF. *Pour plus d'information*

De 0 à 5crédit(s)

O LEISS2207	Maîtrise de la langue française pour l'enseignement *L'UE sera retirée du programme annuel de l'étudiant en cas de réussite de l'épreuve liminaire*	Caroline Scheepers	FR [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits]	x	

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant·e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

En fonction des conditions d'accès et du parcours antérieur de l'étudiant·e, des enseignements supplémentaires (maximum 60 crédits) seront imposés par le conseiller aux études et soumis à l'approbation du jury. A titre indicatif, voici une liste non-exhaustive des unités d'enseignement qui pourraient être imposées.

LMAT1222	Analyse complexe 1	Tom Claeys	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LMAT1261	Mécanique lagrangienne et hamiltonienne	Christian Walmsley Hagendorf	FR [q1] [22.5h+30h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LPHYS1213	Physique des fluides	Michel Crucifix Eric Deleersnijder	FR [q2] [37.5h+30h] [5 Crédits]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PHYS2M4 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters en enseignement sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (ci-après « décret Paysage ») et le décret du 7 février 2019 définissant la formation des enseignant (ci-après « décret FIE »).

Les conditions d'accès doivent être remplies au moment de l'inscription à l'université, conformément à l'article 95, §1er du décret Paysage.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Diplômés de 2° cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

Les candidats dont le diplôme est visé par un accès sur dossier sont invités à consulter les critères d'évaluation des dossiers .

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en sciences physiques		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil		Accès moyennant compléments de formation	0 à 60 crédits
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Accès moyennant compléments de formation	0 à 60 crédits
Bachelier en sciences chimiques		Accès moyennant compléments de formation	0 à 60 crédits
Bachelier en sciences mathématiques		Accès moyennant compléments de formation	0 à 60 crédits
Bachelier en architecture/BXL		Accès sur dossier	
Bachelier en architecture/TRN		Accès sur dossier	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur		Accès sur dossier	
Bachelier en sciences géographiques, orientation générale		Accès sur dossier	
Bachelier en sciences informatiques (Louvain-la-Neuve)		Accès sur dossier	
Bachelier en sciences informatiques (Charleroi)		Accès sur dossier	
Bachelier : ingénieur de gestion (Louvain-la-Neuve)		Accès sur dossier	
Bachelier : ingénieur de gestion (Mons)		Accès sur dossier	
Bachelier : ingénieur de gestion (Bruxelles Saint-Louis)		Accès sur dossier	
Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais) (Bruxelles Saint-Louis)		Accès sur dossier	
Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais) (Bruxelles Saint-Louis)		Accès sur dossier	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			

Bachelier en sciences physiques	Accès direct
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	Accès moyennant compléments de formation 0 à 60 crédits
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	Accès moyennant compléments de formation 0 à 60 crédits
Bachelier en sciences chimiques	Accès moyennant compléments de formation 0 à 60 crédits
Bachelier en sciences mathématiques	Accès moyennant compléments de formation 0 à 60 crédits
Bachelier en architecture	Accès sur dossier
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur	Accès sur dossier
Bachelier en sciences géographiques, orientation générale	Accès sur dossier
Bachelier en sciences informatiques	Accès sur dossier
Bachelier : ingénieur de gestion	Accès sur dossier
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique	
Bacheliers étrangers	

Bacheliers non universitaires

Bachelier en sciences de l'ingénieur industriel - sur dossier

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience .

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les candidats dont le diplôme est visé par un accès sur dossier sont invités à consulter les critères d'évaluation des dossiers .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université .

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.
Vous trouverez les informations légales nécessaires en cliquant ici.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».